

Préavis N° 22 -2012 – Réponse de la Municipalité au postulat de Mme la Conseillère communale Line Rouyet intitulé "Journée participative pour les jeunes de Renens"

Rapport

La commission s'est réunie le 9 juillet 2012 à la salle de conférence du Service Culture-Jeunesse-Sport. Elle était composée des conseillères et conseillers suivants : Line Rouyet, Alberto Mocchi, Nicole Haas-Torriani (en remplacement de Silvio Torriani), Ellen-Mary Dreier, Elodie Joliač et Patricia Zurcher Maquignaz, présidente-rapporteuse. M. João-Batista Domingos était absent et M. Frédéric George excusé.

La Municipalité était représentée par Mme Myriam Romano-Malagrifa, Municipale Culture-Jeunesse-Sport, et le service par M. Nicolas Pérélyguine, délégué-jeunesse.

Suite à la présentation de la Municipalité et aux questions posées par la commission, il ressort que la Municipalité propose déjà un certain nombre d'actions pour sensibiliser les jeunes aux thématiques de la citoyenneté et du vivre ensemble.

Mme la Municipale annonce toutefois qu'au-delà de ces actions fort appréciées des jeunes que sont "Donne ton avis sur ton quartier", les "dîners quizz" et les "semaines de la citoyenneté", la Municipalité compte reprendre sa réflexion sur la création d'un Conseil des jeunes régional par le biais du Groupe Coordination Jeunesse de l'Ouest lausannois, et proposer la mise sur pied d'un conseil des enfants au niveau communal. Monsieur Pérélyguine précise à ce propos que cela fait trois ans que divers quartiers de Renens collaborent avec le service et que l'on n'en est actuellement qu'au stade de la sensibilisation, et pas encore à celui de l'élaboration d'un conseil des enfants (cf. Quartiers de l'amitié). Il insiste cependant sur le fait que les enfants se montrent intéressés à cette idée.

Mme la Municipale souligne également qu'il serait tout à fait imaginable, et même souhaitable, que des conseillers municipaux et/ou communaux se mettent à la disposition des enseignants intéressés comme personnes ressource, et qu'ils soient prêts dès lors à rencontrer les élèves pour leur expliquer le fonctionnement politique de leur ville.

Aux diverses questions des conseillers présents concernant la manière dont la citoyenneté est enseignée à l'école, Mme la Municipale répond en rappelant que la Municipalité n'a pas le pouvoir d'influencer les programmes scolaires, puisque ceux-ci sont du ressort du canton.

Plusieurs conseillers émettent aussi des doutes sur les modes de communication utilisés par la Ville pour toucher les jeunes et se demandent si l'école ne demeure pas le meilleur endroit pour s'adresser au plus grand nombre possible d'entre eux. Les réponses de Mme Romano-Malagrifa et de M. Pérélyguine montrent toutefois que la Ville de Renens recourt à des moyens de communication et à des cadres très variés permettant de toucher de nombreux groupes d'enfants et de jeunes : facebook, flyers, APEMS, CRA, "quartiers de l'amitié", travailleur social de proximité et colonies de vacances. La Municipalité collabore par ailleurs avec les deux établissements scolaires de Renens et la communication à ce niveau ne semble pas poser problème.

À la remarque de Mme Line Rouyet, relevant que le fait que des conseillers se mettent à disposition des enseignants serait certes une bonne chose, mais que l'on pourrait aller plus loin encore dans cette voie en organisant une fois par année une journée d'actions dans ce domaine, Mme Romano-Malagrifa répond qu'au sein des établissements scolaires, certains enseignants sont très sensibles à cette thématique et font déjà beaucoup de choses avec leurs classes, et que le fait de réunir toutes les classes de Renens pour une journée d'information s'est révélé, par le passé, assez peu fructueux. Le fait de passer par d'autres canaux d'information paraît, expérience faite, plus efficace.

Enfin, Mme la Municipale attire l'attention des conseillers sur le fait que dès la rentrée 2013, une fois le nouveau Plan d'Etude Romand (PER) et Harmos mis en place, des propositions de collaboration plus concrètes pourront être adressées aux établissements scolaires, puisque le PER va dans le sens d'un tel développement. Par ailleurs, elle informe les conseillers que les établissements scolaires de Renens ont d'ores et déjà manifesté un grand intérêt pour des projets plus concrets et que le moment semble donc bien choisi pour agir à ce niveau-là.

Au final, les membres de la commission encouragent la Municipalité à poursuivre tous les efforts qu'elle fait déjà dans ce domaine, tout en émettant le **VŒU 1** suivant :

VŒU 1 : la commission souhaite qu'à partir de la rentrée scolaire 2013, la Municipalité se montre plus proactive vis-à-vis des établissements scolaires de Renens et leur adresse des propositions concrètes d'activités ou d'événements portant sur des questions de citoyenneté.

Avis de la Commission

A l'unanimité, la Commission accepte les conclusions du préavis et appelle le Conseil communal à adopter le préavis de la Municipalité. Elle souhaite que le vœu ci-dessus soit pris en compte et que le Conseil communal continue à être informé de l'évolution de ce dossier.

Conclusions du préavis :

Le Conseil communal de Renens

Vu le préavis N° 22-2012 de la Municipalité du 11 juin 2012,

Ouï le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de Mme la Conseillère communale Line Rouyet intitulé "Journée participative pour les jeunes de Renens".

Signatures des commissaires

Mesdames

Zurcher Maquignaz Patricia, présidente-rapporteuse



Rouyet Line



Joliat Elodie



Dreyer Ellen-Mary

Haas-Torioni Nicole



Monsieur

Mocchi Alberto



M. Frédéric George



M. João-Batista Domingos

